



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 6 / 0 2 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 6 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7762

1 Intitulé du projet

Extension de Serres Maraichères sur la commune de Givenchy en Gohelle (62580)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

DUBOIS SEVERIN

Raison sociale

DUBOIS SEVERIN

N° SIRET

7 9 1 3 5 5 4 9 8 0 0 0 1 9

Type de société (SA, SCI...)

Exploitant agricole

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DUBOIS

Prénom(s)

SEVERIN

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39°a	Surface de plancher après Projet = 13055 m2

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Produire des fruits et légumes :

- pour alimenter un nouveau distributeur automatique au sein de l'hôpital de Lens en collaboration avec d'autres exploitant (projet collectif),
- pour répondre à la demande de fruits et légumes au point de vente (distributeur automatique) existant sur l'exploitation.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la réalisation de serres maraîchères (tunnels plastiques) en compléments de serres maraîchères (tunnels plastiques) existantes.

Les serres en projet représentent 6912 m2 .

Les serres existantes couvrent 6143 m2.

Ainsi après Projet la surface au sol de serre sera de 13055 m2.

L'ensemble des serres maraîchères sont dédiées à la production de fruits et légumes commercialisés en circuit court (distributeurs automatiques).

Aujourd'hui, ce sont principalement des fraises et des tomates qui sont produites, ainsi que des aubergines, des concombres et des poivrons.

Ces nouvelles serres permettront d'augmenter la production des fruits et légumes actuels mais aussi de développer la gamme notamment avec des patates douces. Ainsi, l'exploitant rejoindra un groupe d'agriculteurs pour alimenter un distributeur automatique installé au niveau de l'hôpital de Lens.

Le terrain agricole voisin des serres actuelles après terrassement accueillera les nouvelles serres. Le chemin d'accès sera commun aux deux ensembles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux débutera à l'obtention du permis de construire et des autorisation. Elle est programmé au printemps pour une durée de 4 semaines.

- une phase de terrassement pour mise à niveau du terrain
- une phase de construction (implantation des pré-piquets dans le sol, mise en place des arceaux ensuite recouverts des bâches).

Aucun nouvel accès ne sera réalisé, ceux existants seront utilisés.

Les réseaux existants seront prolongés.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les nouvelles serres seront constituées de :

- 6 tunnels plastiques de 9,60 mètres sur 120 mètres de long.

soit une surface de $57,60 \text{ m} \times 120 \text{ m} = 6912 \text{ m}^2$

La hauteur au faitage est de 4,80 m.

Les matériaux utilisés seront :

- armature en acier galvanisé,
- parois en bâche plastique translucide.

Les accès actuels permettront de desservir l'ensemble des serres.

Les nouvelles serres n'amèneront pas de trafic supplémentaire.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Serres existantes	6143 m2
Serres projetées	6912m2
TOTAL surface serres Après projet	13055 m2
Hauteur des serres	4,80 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : **DU PETIT GIVENCHY**

Lieu-dit :

Localité : **GIVENCHY EN GOHELLE**

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les serres sont alimentées en eau par l'ancien forage destiné à l'élevage de bovins (activité arrêtée). La consommation d'eau sera réduite et maîtrisée grâce à l'usage de gouttes à gouttes.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La terre retirée lors du terrassement du terrain sera utilisée sur la parcelle pour la création de la future butte végétalisée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La consommation d'eau est maîtrisée par l'usage du goutte à goutte et aucun rejet car l'eau sert uniquement aux besoins des plantes;
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet agricole de serres maraichères se substitue à des surfaces agricoles et reste dédié à la production agricole.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet agricole de serres maraichères se substitue à des surfaces agricoles et reste dédié à la production agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trafics actuels (approvisionnement, livraison et enlèvement de la production maraîchère) seront identiques. Seuls les volumes mis en œuvre seront augmentés.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont infiltrées au droit des couvertures des serres.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension des serres maraichères reste dédié à la production agricoles à destination de la consommation humaine. Ce projet permettra de conforter l'emploi sur l'exploitation et ainsi plusieurs emplois saisonniers seront créés.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Absence d'incidence notable associée au projet d'extension de serres maraichères :

- de par l'absence de modifications majeures de son occupation, des règles d'aménagement et
- de l'absence de zone à enjeu au droit de la parcelle.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Note de présentation du projet et de son envi	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

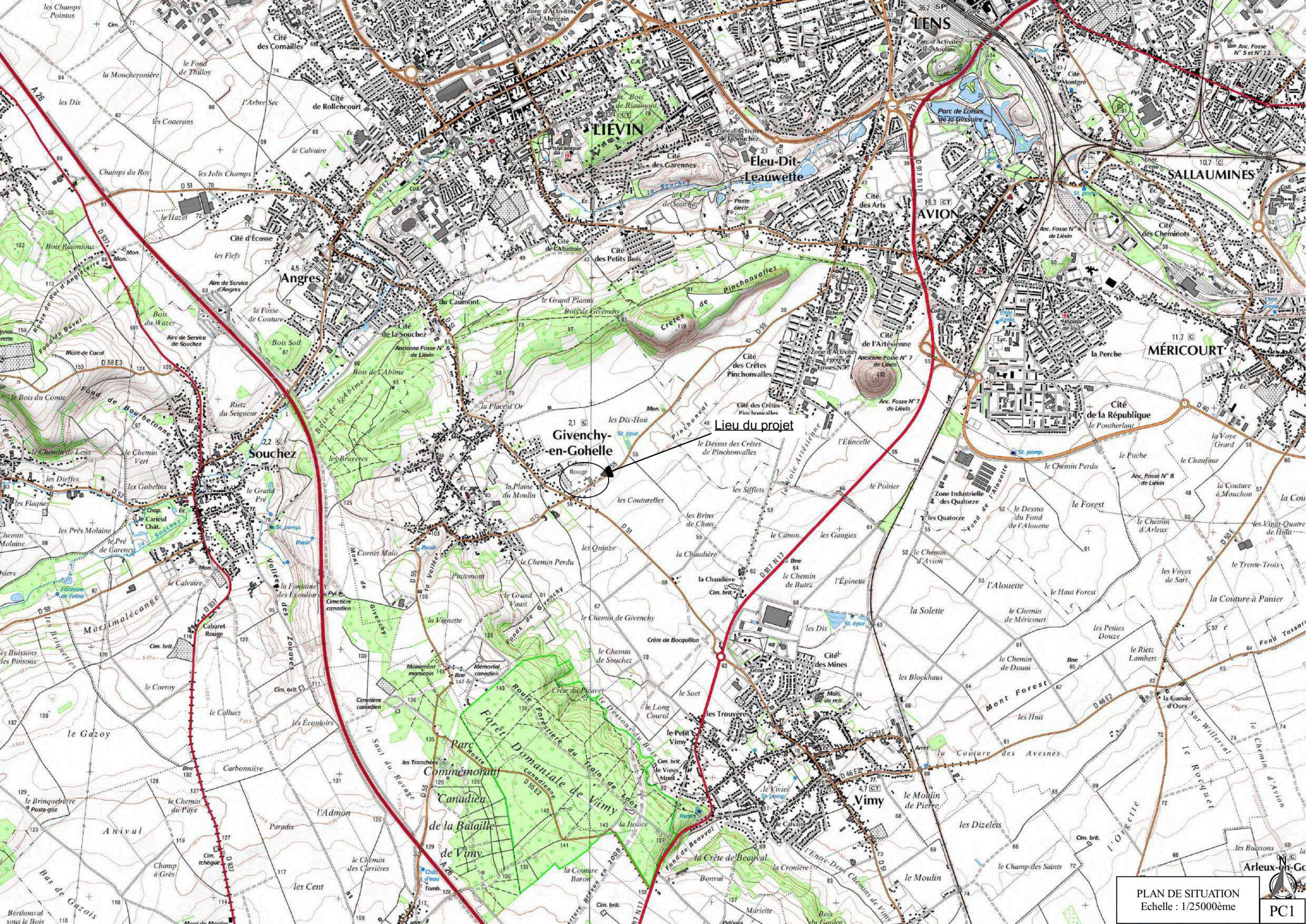
Qualité du signataire

À

Fait le / /

Téledéclaré le 01/02/202

Signature du (des) demandeur(s)



Lieu du projet

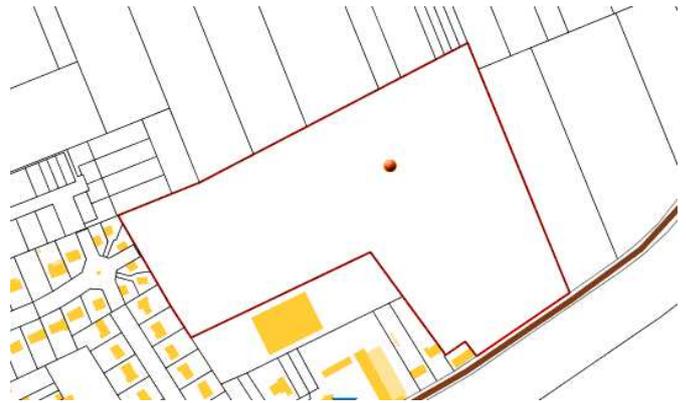
Note sur le Projet d'extension des Serres à Givenchy en Gohelle

Maitre d'ouvrage : DUBOIS Séverin
8 rue des Alouettes
62580 GIVENCHY EN GOHELLE

Projet : Extension de Serres Maraichères –
Construction de 6 tunnels (120 m x 9,60 m)

Localisation : Givenchy-en-Gohelle
Section ZA Parcelle 452

Dimension : longueur : 120 m
largeur : 6 x 9,60 = 57,60 m
faitage : 4,80 m



Les accès :

L'Accès au site se fera par la rue des Alouettes, puis par un chemin stabilisé existant permettant déjà l'accès aux serres existantes.

Les réseaux :

Les réseaux existants pour l'alimentation des serres existantes seront prolongés.

Les raccordements (eau et EDF) sont existants au niveau de l'habitation (8 rue des alouettes).

Descriptif du terrain : Parcelle agricole :

- à proximité immédiate de 6143 m² de serres maraichères.
- à proximité du corps d'exploitation de Monsieur Séverin Dubois.

Situation du terrain : Le terrain se situe à l'extrémité est de la commune de Givenchy-en-Gohelle, dans un secteur agricole. Le terrain est entouré de terres agricoles.

A proximité du terrain :

- Au nord, des terres agricoles ainsi que le terroir de « Pinchonvalles ».
- A l'Est, les serres existantes, des terres agricoles et la station d'épuration (lagunages).
- Au Sud, la rue des Alouettes et quelques habitations et des terres agricoles.
- A l'Ouest, plusieurs habitations.

Pente du terrain : 0,05% axe Nord → Sud

Constructions voisines :

Il existe quelques habitations à l'ouest et au sud, l'habitation la plus proche est celle de l'exploitant. On se situe à la sortie Est de la commune, à proximité de la station d'épuration.

Terrassement réalisé :

Un décapage de la terre végétale sera réalisé à l'endroit du projet. La terre déplacée sera mise en place sur la parcelle, au nord du projet, sous la forme d'une butte paysagère. Aucun transport de terre ne sera nécessaire.

Implantation des constructions : cf plans joints

Volume créé :

Un seul volume sera créé.

Il sera composé de 6 tunnels accolés et parallèles de 9,20 x 120 m chacun. La surface totale sera alors de $120 \times 57,60 = 6912 \text{ m}^2$.

Matériaux :

Les tunnels de maraichage sont composés de structures en acier galvanisés recouvertes de bâches plastiques translucides.

Traitement paysager :

Mise en place d'une butte paysagère plantée d'essences locales au nord du projet.

En complément, à l'ouest, sera planté un alignement d'arbres fruitiers.

Les zones restées libres de construction et de plantation resteront pour partie enherbée, et pour l'autre partie occupée actuellement par une plantation de kiwi restera inchangée.

Insertion paysagère :

Le projet permettra une bonne insertion dans le paysage environnant.

Il sera dissimulé :

- au Nord, par la future butte paysagère plantée,
- à l'Est par les serres existantes,
- au Sud par la plantation de Kiwi en place,
- à l'Ouest par le futur alignement d'arbres fruitier

Sécurité :

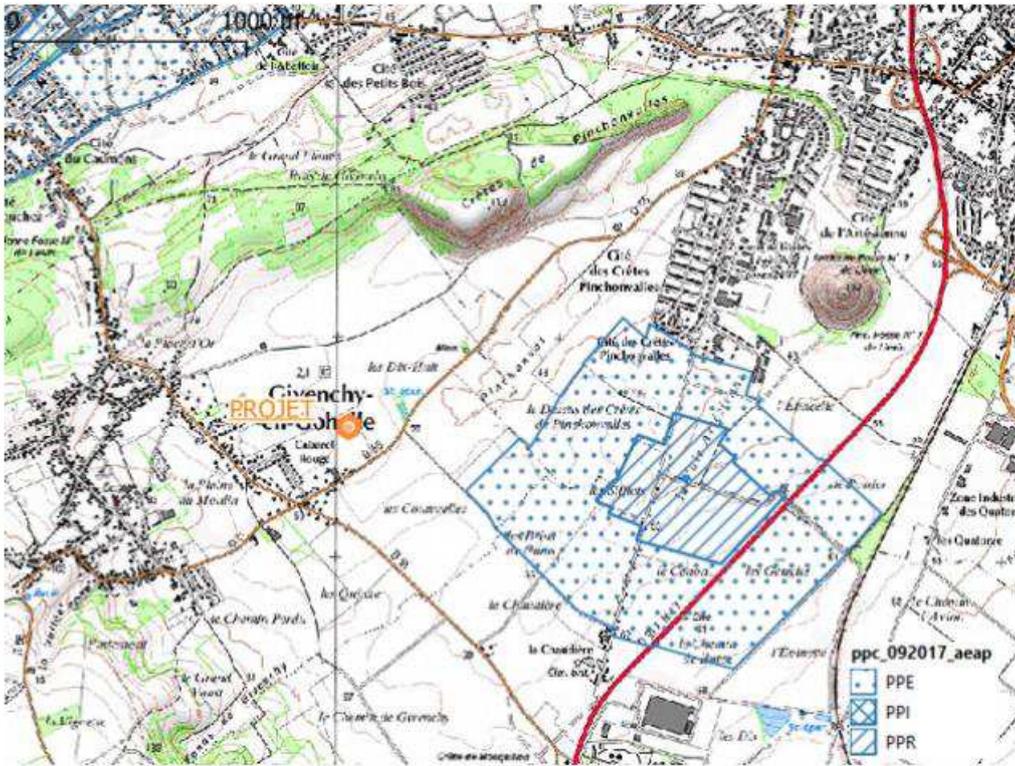
Les accès du site sont clos et le chemin stabilisé est fermé par un portail.

La défense incendie sera assurée par une réserve à incendie de 240 m³ qui correspond aux normes de sécurité pour la lutte contre l'incendie.

Localisation par rapports aux zones environnementales à enjeux :

A proximité du projet ont été identifiés les zonages environnementaux suivants :

➤ **Les périmètres de protection du captage d'Avion.**



Légende :

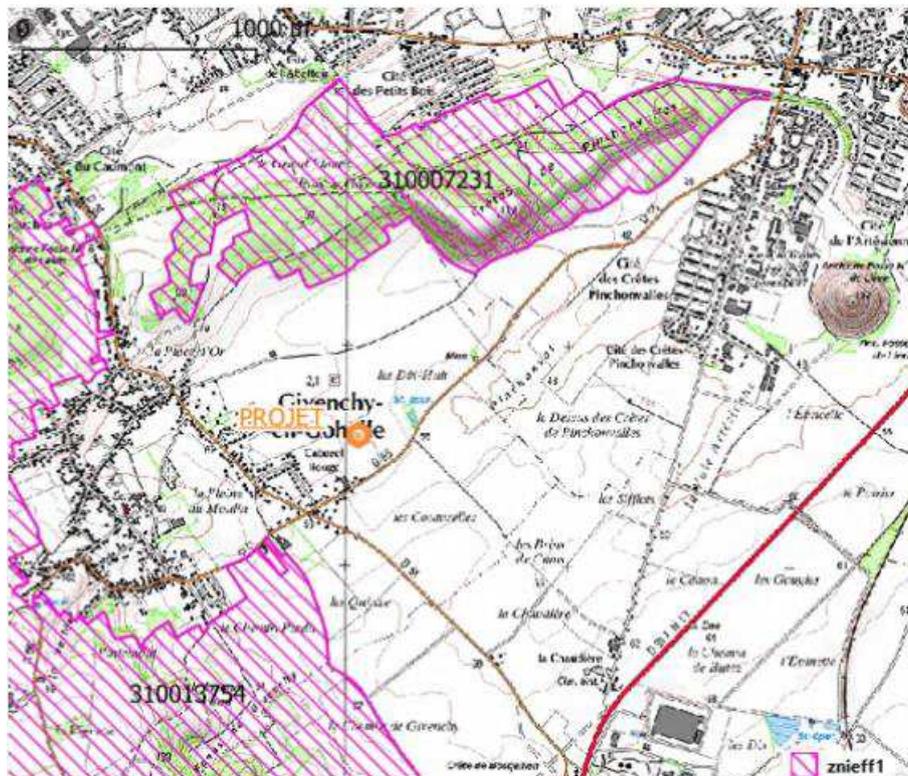
PPE - périmètre de protection éloigné

PPI - périmètre de protection immédiat

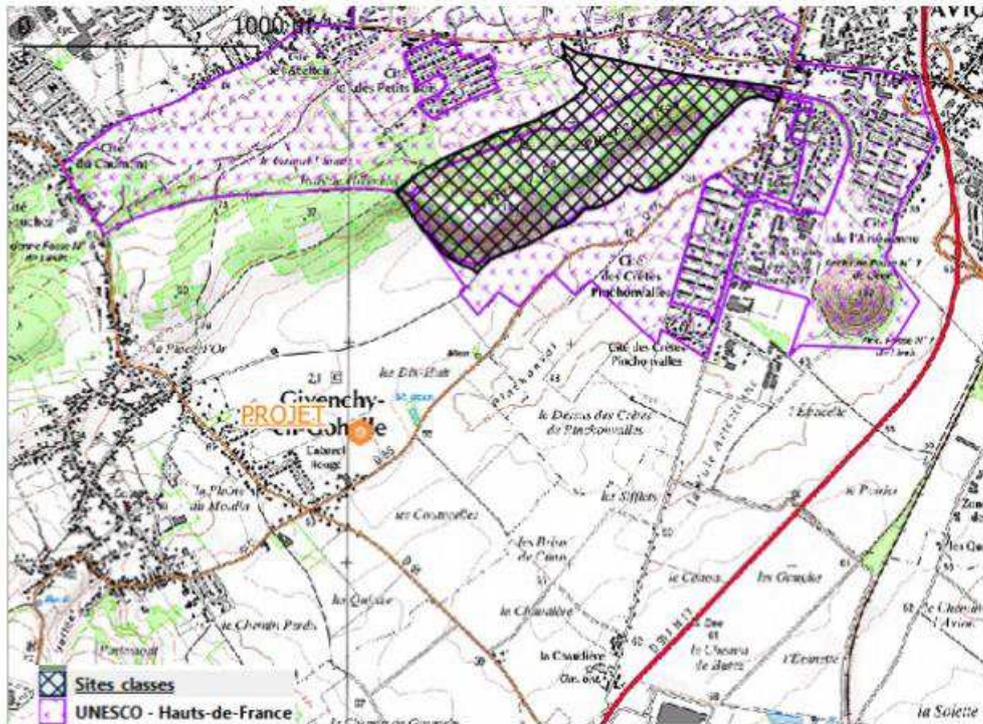
PPR - périmètre de protection rapproché

➤ **2 ZNIEFF de type I secteurs de grand intérêt biologique ou écologique**

- La ZNIEFF de type I « Forêt domaniale de Vimy, coteau boisé de Farbus et bois de l'Abîme » (310013754)
- La ZNIEFF de type I « Terril 75 d'Avion (de Pinchonvalles) » (310007231)



- **Le site classé 62SC38 – Pinchonvalles également repris dans le classement UNESCO « Paysage et ensemble miniers des Pinchonvalles ».**



Le projet ne se situe dans aucun de ces zonages.

Il n'y a aucune ZONE NATURA2000 dans un rayon de 10 km.

Photo 5 : Etat des lieux PC8

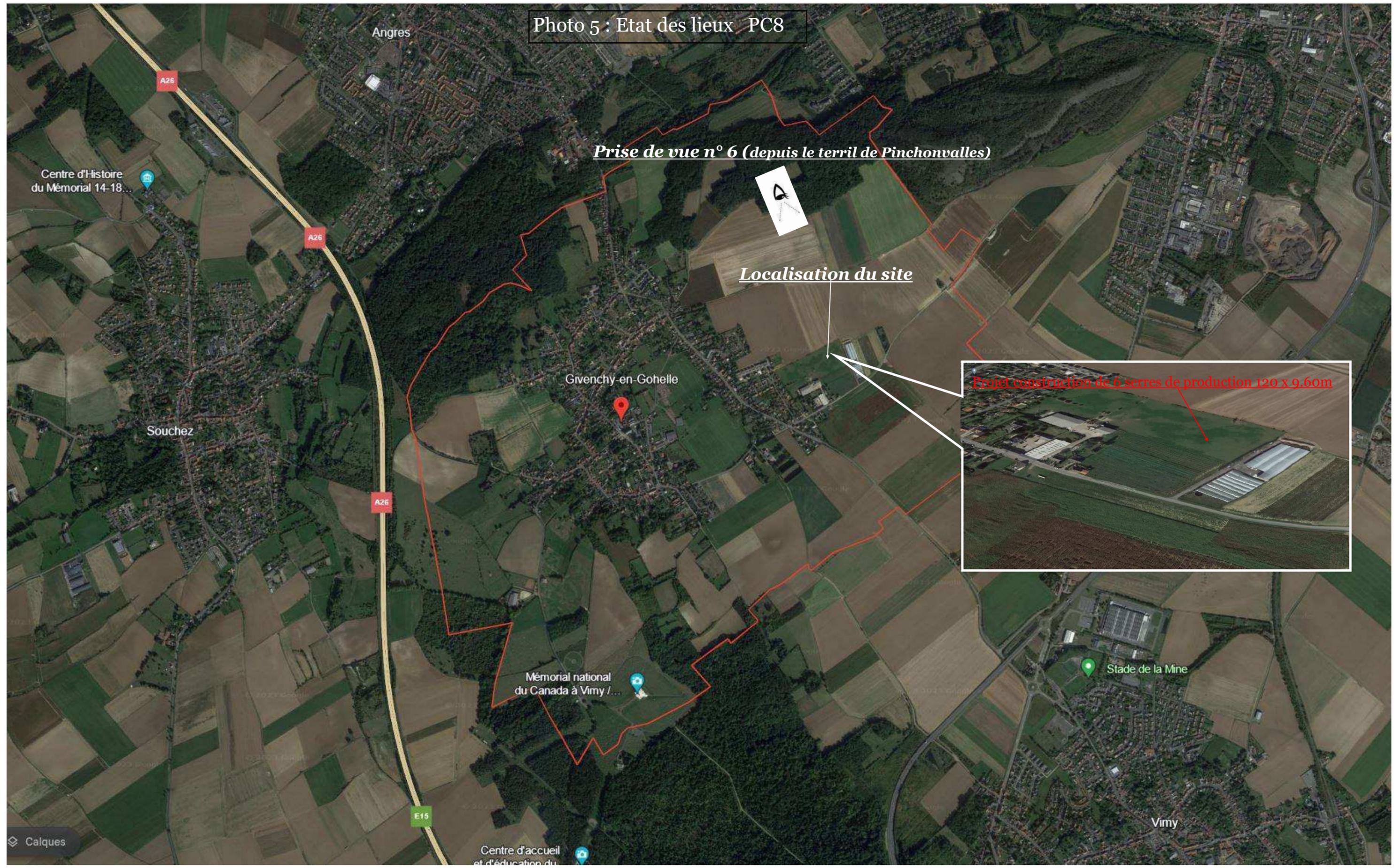


Photo 2 état des lieux PC7



Photo 2 projet PC6



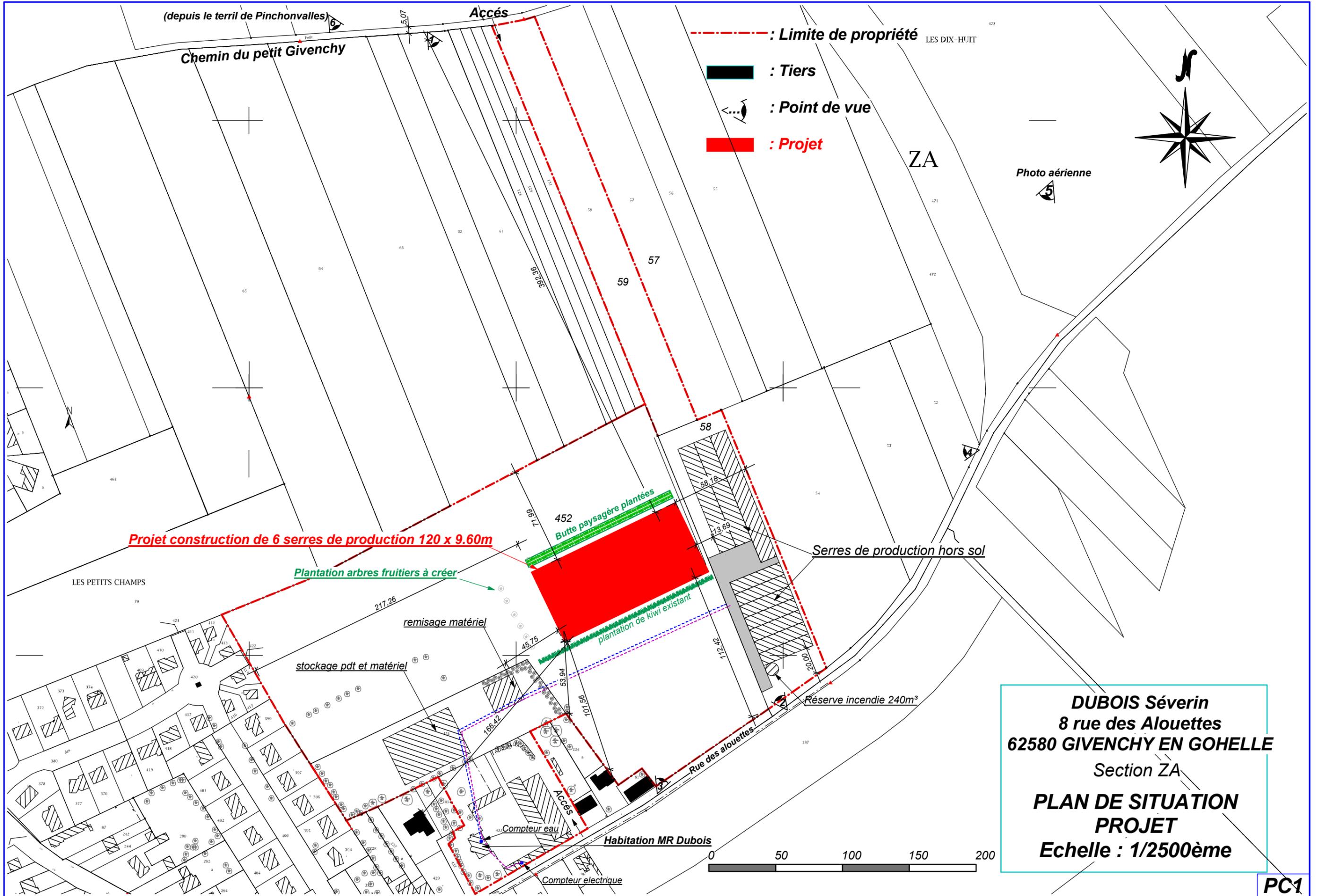
Projet construction de 6 serres de production 120 x 9.60m

Photo 3 état des lieux PC7



Photo 4 état des lieux PC7





DUBOIS Séverin
8 rue des Alouettes
62580 GIVENCHY EN GOHELLE
 Section ZA
PLAN DE SITUATION
PROJET
Echelle : 1/2500ème

--- : Limite de propriété

H... : Niveau terrain

H... : Niveau bâtiment

--- : Réseau d'eau

--- : Réseau d'électricité

▲ : Point de vue



Serres de production hors sol

Photo aérienne

452

+0.00m

+0.00m

+0.00m

+0.50m

Réserve incendie 240m²

stockage pdt et matériel

remisage matériel

451

224

81

434

Compteur eau
433

Habitation MR Dubois

Rue des Alouettes

187

DUBOIS Séverin
8 rue des Alouettes
62580 GIVENCHY EN GOHELLE
Section ZA
PLAN DE MASSE
ETAT DES LIEUX
Echelle : 1/1000ème



PC2



Projet construction de 6 serres de production 120 x 9.60m

- - - - : Limite de propriété
- (H:...) : Niveau terrain
- H:... : Niveau bâtiment
- - - - : Réseau d'eau
- - - - : Réseau d'électricité
- ◀ : Point de vue

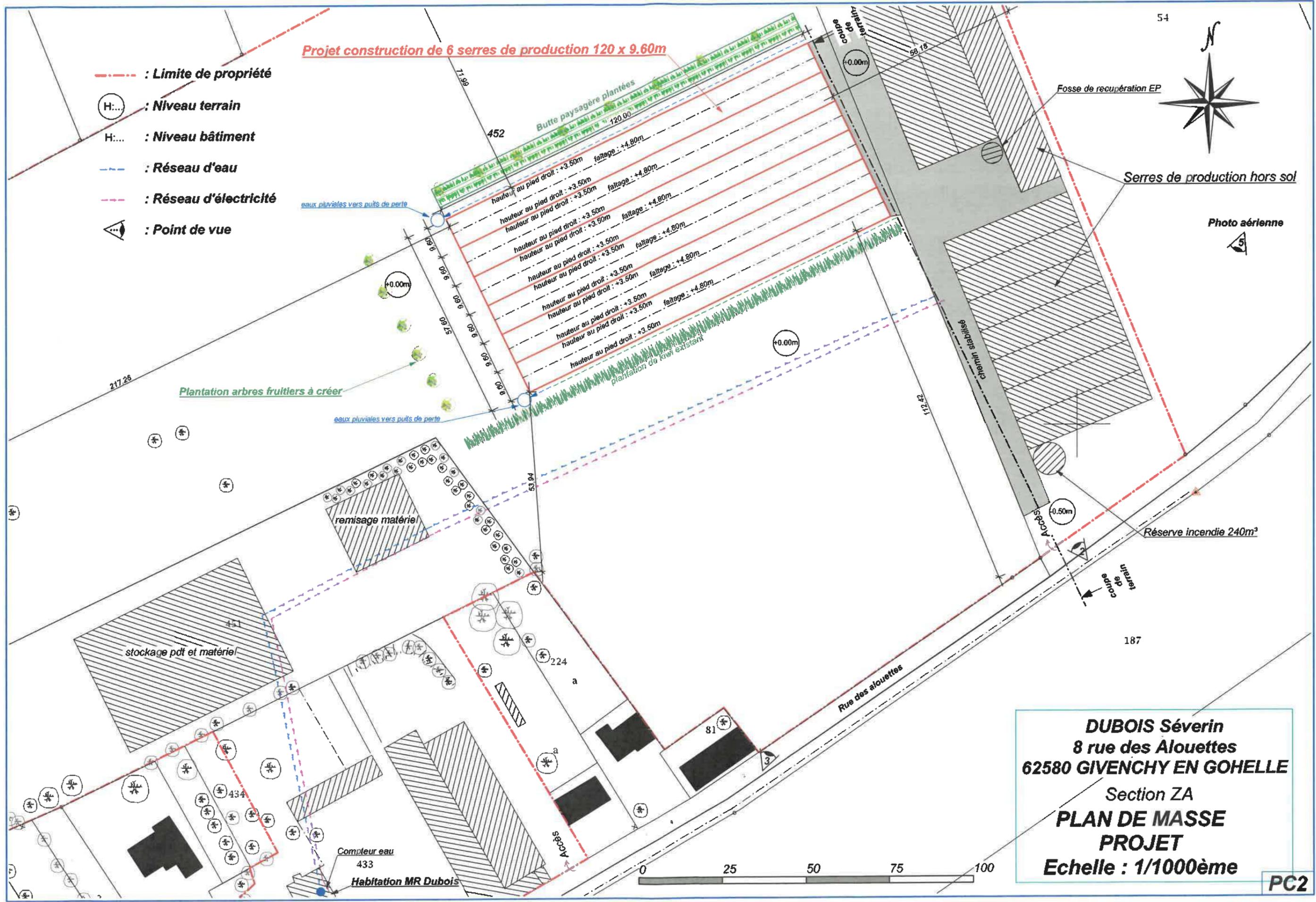
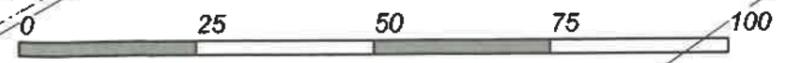


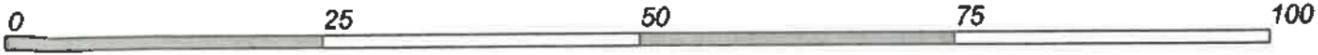
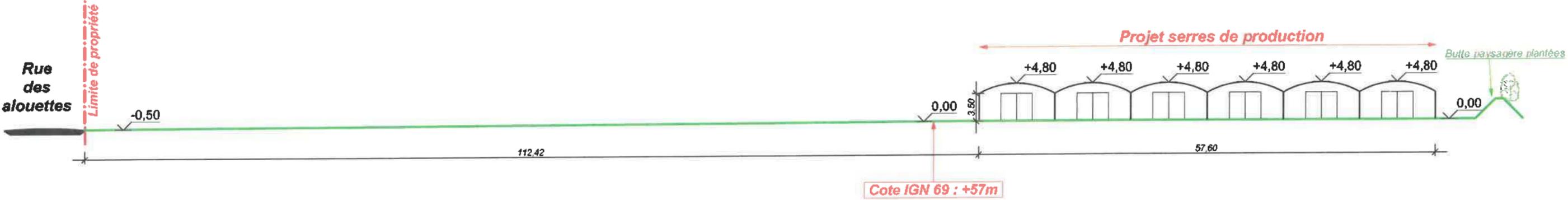
Photo aérienne

DUBOIS Séverin
8 rue des Alouettes
62580 GIVENCHY EN GOHELLE
 Section ZA
PLAN DE MASSE
PROJET
 Echelle : 1/1000ème



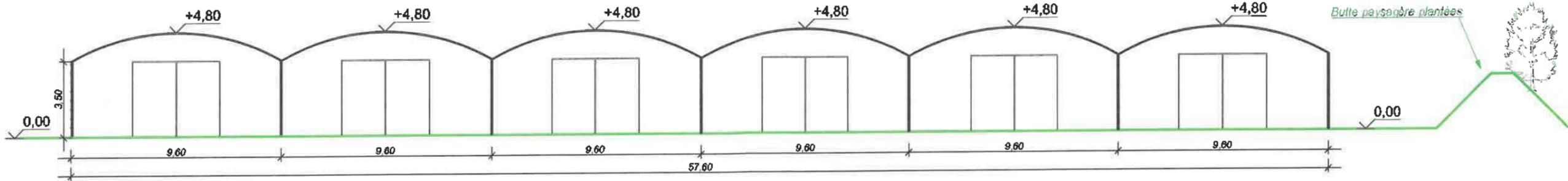
PC2

Coupe sur terrain naturel
Echelle : 1/500ème



Pignon Est
Echelle : 1/200ème

Projet serres de production



Pignon Ouest
Echelle : 1/200ème

Projet serres de production

